ALSH Godewaersvelde

Toussaint 2026

Du lundi 19 octobre au vendredi 23 octobre 2026

(Jeunes nés entre le 01 janvier 2014 et le 23 octobre 2023)

Les centres de loisirs auront lieu uniquement la première semaine des petites vacances scolaires.

Type d'accueil	Horaires
Garderie	7h30 à 8h50
Accueil de loisirs	9h à 12h00
Pause méridienne	12h00 à 14h00
Accueil de loisirs	14h00 à 17h00
Garderie	17h05 à 18h30

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se feront **exclusivement** à la mairie aux heures de permanences :

- ***Mercredi 30 septembre 2026 de 14H00 à 17h30***
- ***Samedi 3 octobre 2026 de 09h00 à 12h00***

Documents à fournir :

- ☐ *fiche d'inscription dûment complétée recto-verso*
- ☐ *fiche sanitaire avec la copie du carnet de vaccination à jour.*
- ☐ *copie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile pour votre enfant.*
- ☐ *indiquer le montant de votre coefficient familial sur la fiche d'inscription.*

Les animateurs accueilleront les enfants a **l'école Jacques Prévert de 9h à 12h** et de **14h à 17h** avec possibilité de restauration à la cantine.

La garderie se fera à **l'école Jacques Prévert** de **7h30 à 8h55** et de **17h05 à 18h30**.

TARIFS FORFAIT SEMAINE:

Quotient familial*	Godewaersveldois et extérieurs scolariés à Godewaersvelde	
	Tarif semaine par après-midi	Tarif semaine par journée complète**
0-500	14,00 €	23,00 €
501-800	15,00 €	24,00 €
801-1000	16,50 €	28,00 €
1001-1400	18,00 €	32,00 €
1401 et +	19,50 €	34,00 €
	Extérieurs non scolarisés à la Godewaersvelde	
	+ 10 €	+ 25 €

**la tranche 5 sera appliquée aux familles ne souhaitant pas fournir leurs ressources*
*** le prix de la cantine n'est pas compris dans cette tarification*

Pour le 2e enfants d'une même famille

- -10% sur le montant correspondant au quotient familial seront appliqués

A partir du 3e enfant d'une même famille

- -20% sur le montant correspondant au quotient familial seront appliqués

Les paiements ne se font pas à l'inscription, une facture vous sera envoyée ultérieurement. Toutefois nous autorisons les paiements par chèques ANCV aux noms des parents.

RESTAURATION :

Le service de restauration fonctionne de 12h à 14h. Les repas sont confectionnés et livrés par Lys-Restauration. Tout repas commandé est dû. Le prix d'un repas est fixé à :

- 3,35€ pour un enfant Godewaersveldois
- 3,95€ pour un enfant extérieur à la commune

GARDERIE :

Un service garderie est proposé le matin de 7h30 à 8h55 et le soir de 17h05 à 18h30. L'enfant est pris en charge à l'accueil de loisirs par un animateur. Chaque demi-heure entamée sera due. Le tarif de la tranche 5 sera appliqué aux familles ne souhaitant pas fournir leur quotient familial.

Tarification Garderie :

Tranches	Quotients familiaux	1 enfant d'une même famille	2 enfants d'une même famille	3 enfants et + d'une même famille
1	0-500	0,84 €	0,76 €	0,70 €
2	501-800	0,86 €	0,80 €	0,72 €
3	801-1000	0,90 €	0,82 €	0,76 €
4	1001-1400	0,92 €	0,86 €	0,78 €
5	1401 et +	0,96 €	0,88 €	0,82 €

Informations aux parents :

Palomano (pour les 3-5 ans) et Planet Kids (pour les 6-12 ans) le vendredi 23 octobre, départ en bus 13H. **Pique nique** (pour les **enfants inscrits seulement l'après-midi**, arrivé au centre pour **12H30**).

Cinéma avec Cinéligue, le **lundi 19 Octobre** à 14H30 au CSC : "**Cars**"



Animations Sportives proposées gracieusement par le Conseil Départemental du Nord dans le dispositif "Le Nord fait ses jeux ! "

L'adjointe,

N. CAREMELLE

Le Maire,

S. SOODTS

MAIRIE DE GODEWAERSVELDE - NORD -